

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
Code de diffusion CNW 37

## Région de Québec

### LE MINISTRE HÉBERT DÉSIGNE DEUX CENTRES POUR LE TRAITEMENT DU CANCER DU POUMON ET DE L'ŒSOPHAGE

**Trois-Rivières, le 7 février 2014** – Le ministre de la Santé et des Services sociaux et ministre responsable des Aînés, le docteur Réjean Hébert, a annoncé aujourd'hui que deux centres hospitaliers de la région de la Capitale-Nationale sont officiellement désignés Centres affiliés ou Centres de référence pour le traitement du cancer du poumon et du cancer de l'œsophage.

« Notre gouvernement a pris l'engagement d'intensifier la lutte contre le cancer et d'améliorer la qualité et l'accessibilité des soins et des services qui y sont liés. C'est précisément dans cet objectif que s'inscrit notre démarche pour désigner des centres de référence et des centres affiliés pour le traitement du cancer du poumon et de l'œsophage. Ce processus de reconnaissance favorisera une meilleure prise en charge des patients et contribuera à améliorer la qualité des services en misant notamment sur le développement des compétences et le maintien d'activités dans les centres régionaux », a déclaré le ministre Hébert.

« Encourager la collaboration entre les établissements tout en maximisant la complémentarité de leur expertise est sans contredit un excellent moyen d'optimiser la lutte contre le cancer dans notre région. C'est une belle suite que donne notre gouvernement au plan d'action en cancérologie adopté l'an dernier, et je suis ravie que l'expertise de ces établissements de santé soit ainsi reconnue et mise à profit », a pour sa part déclaré la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ministre du Travail, ministre responsable de la Condition féminine et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, madame Agnès Maltais.

Les centres hospitaliers désignés dans la région de la Capitale-Nationale sont les suivants :

- Centre hospitalier universitaire de Québec:  
*Centre affilié, cancer du poumon et Centre de référence, cancer de l'œsophage*
- Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec:  
*Centre de référence, cancer du poumon et Centre affilié, cancer de l'œsophage*

## 17 établissements désignés au Québec

Ces établissements comptent parmi les 17 centres hospitaliers désignés aujourd'hui comme centres affiliés ou centres de référence pour le traitement du cancer du poumon et/ou de l'œsophage. Ces établissements sont répartis dans 13 régions du Québec.

Pour être désigné centre de référence ou centre affilié, un établissement doit répondre à une série de critères qui ont fait l'objet d'une consultation étendue et qui seront révisés tous les deux ans dans un souci d'assurance de la qualité. Parmi ces critères, notons le volume de patients pris en charge, les délais de traitement, la participation à un comité de diagnostic et des thérapies du cancer, de même que la contribution à des protocoles de recherche fondamentale, clinique ou évaluative.

Les **centres de référence** sont reconnus pour leur expertise de pointe et traitent annuellement un volume de patients suffisant pour assurer le maintien des compétences de leur personnel. Ils possèdent de plus une équipe suprarégionale dédiée au siège tumoral identifié (poumon ou œsophage).

Les **centres affiliés** traitent aussi un volume de patients significatif, mais inférieur à celui des centres de références. Ils doivent établir une entente formelle de collaboration avec un centre de référence, notamment afin de participer au comité de diagnostic et des thérapies du cancer, d'utiliser ses algorithmes d'investigation, de traitement et de suivi, et d'y transférer les cas plus complexes, au besoin. Ils possèdent une équipe interdisciplinaire désignée pour assurer une complémentarité et une continuité dans les soins et les services offerts aux patients atteints de cancer dans leur région.

- 30 -

**Renseignements :** Ariane Lareau  
Attachée de presse du ministre de la Santé et des  
Services sociaux et ministre responsable des Aînés  
418-266-7171